



Forum V de l'IFCS
Séance plénière d'information et de discussion
sur les outils et les modalités d'application du
principe de précaution
en matière de sécurité chimique

Renseignements demandés dans le but de préparer
un document d'information
Questionnaire structuré

Renseignements d'ordre général

Pays: MADAGASCAR

Ministère/Organisme/Institut/ Organisation: MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT DES EAUX ET FORETS

Personne à contacter: RAHELIMALALA Marthe Delphine

Coordonnées de la personne à contacter: Point Focal Natinal de l'IFCS

Adresse postale: BP 571 Direction générale de l'Environnement Ampandrinomby
ANTANANARIVO IOI MADAGASCAR

Adresse électronique : marthe_ rahel@hotmail.com marthe_rahel@yahoo.com
minenv@wanadoo.mg

Pour les numéros de téléphone et de télécopie, veuillez indiquer les indicatifs du pays et de la ville:

Téléphone: 261 20 22 003 02

Télécopie: 261 20 22 419 19

Veillez renvoyer votre questionnaire dûment rempli avant le 20 juillet 2006 à:

IFCS Secretariat
Adresse électronique: ifcs@who.int
Télécopie: +41 22 791 4875

Notez bien: en l'absence d'autres précisions indiquées, vos réponses seront affichées sur le site web de l'IFCS.

Veillez nous fournir les liens ou toute autre documentation complémentaire pertinente sur les politiques, les outils ou les activités spécifiques.

Politique ou gestion nationale des produits chimiques:

1. Le principe de précaution est-il incorporé de façon explicite ou implicite (en termes de prise de décision en cas d'incertitude) dans la politique ou gestion nationale des produits chimiques de votre pays ou de votre organisation?

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante

- Dans la constitution de votre pays?
- Dans la législation?
- Dans la politique suivie au sein de l'organisme/ministère/organisation?
- Dans les documents spécifiques d'orientation pour l'évaluation ou la gestion des risques?
- Appliqué dans certains cas spécifiques mais sans relever d'une politique particulière?**
- Pas du tout appliqué?

Veillez étoffer votre réponse (1 paragraphe).

Concrètement le principe de précaution n'est pas clairement abordé au niveau du pays en matière de gestion des produits chimiques. Les mesures en réponses à des risques d'atteinte à la santé humaine et à l'environnement sont plutôt préventives (en amont) en prévision aux éventuels dégats chimiques. Les éléments de prises de décisions sont pour la majorité des cas prises au cas par cas.

Outils et modalités d'application du principe de précaution :

2. Pouvez-vous mentionner quelques uns des principaux outils utilisés par votre pays ou organisation et indiquer comment il applique le principe de précaution (ou prend une décision en cas d'incertitude) en matière de sécurité chimique?

- Outils et instruments internationaux (Conventions et accords))
- Outil au niveau national (Textes sur les EIE (Etudes d'Impacts Environnemental)

a. Existe-t-il une modalité particulière d'application du principe de précaution ou de prise de décision en cas d'incertitude?

Oui Non

Si la réponse est oui, pouvez-vous indiquer comment vous procédez ou nous fournir des références à cet égard?

b. Ce principe de précaution fait-il partie d'autres processus de prise de décision, outils et façons de procéder tels que ;

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante.

- o **Compilation de données?**
- o Classement des substances par ordre de priorité afin de prendre des mesures de gestion des risques?
- o Description des incertitudes?
- o **Analyse socio-économique (par exemple impact social, évaluation proportionnalité/coûts-avantages, préoccupations d'ordre commercial)?**
- o Choix en matière d'évaluation et de gestion des risques?
- o **Examen sélectif, comparaison des choix à faire, remplacement décidé en connaissance de cause?**
- o **Implication des parties prenantes ou du public?**
- o Autres

Lorsque vous avez répondu oui, veuillez donner quelques détails ou fournir les liens à d'autres informations.

- N'étant pas en mesure de prouver scientifiquement l'étendue / Gravité d'un risque chimique considéré, les quatre points cochés ci-dessus sont considérés et discutés au niveau des parties prenantes pour une prise de décision en guise de précaution

- Vous recourez à des suppositions conservatrices d'évaluation des risques
- Vous recourez aux facteurs de sécurité
- Vous utilisez des techniques de modélisation
- Vous supposez que le manque d'information est synonyme de dommage potentiel.
- **Vous demandez que l'on fasse une recherche plus poussée**
- **Vous ne tenez pas compte des lacunes**

Lorsque vous avez répondu oui, veuillez donner quelques détails ou fournir les liens à d'autres informations.

- On ne tient pas compte des lacunes (manquements) seulement dans le cas si ceux ci font obstacles dans la prise des mesures de précaution immédiates.
- Au cas ou il y a des moyens financiers, on procède à une demande de recherche plus poussée pour des mesures plus concrètes.

3. Veuillez expliquer en détail un cas particulier (ou donner un exemple précis) où le principe de précaution a été appliqué (ou bien où les décisions ont été prises en cas d'incertitude) en matière de gestion des produits chimiques

Un exemple de cas concret: C'était l'explosion de l'entrepôt chimique de HOECHST en 1996 à Antananarivo - Madagacsr . Le principe de précaution n'a pas été appliqué mais les décisions ont été prises en cas d'incertitude sur la base du processus de prise de décision citée au point b de la page 3 précédente.

- a. Qu'est-ce qui vous a incité / ou a déclenché le processus ou la mesure de précaution?

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante.

- Le gouvernement était préoccupé par les dangers et les expositions
- Les parties prenantes étaient préoccupées par cette menace précise.
- Les exigences de la politique internationale ou les pressions qu'elle exerce.
- Impacts ou expérience (s) négatifs du fait de ne pas avoir pris les mesures qui s'imposaient lors d'un risque chimique antérieur
- Autres

Lorsque vous avez répondu oui, veuillez donner quelques détails ou fournir les liens à d'autres informations.

- b. De quelle façon êtes-vous parvenu à cette décision? (veuillez décrire en quelques mots de quelle façon vous êtes parvenu à cette décision ou les outils auxquels vous avez eu recours)
- Evaluation de la situation des dangers par les experts nationaux sur la base des instruments relatifs aux EIE et les outils / instruments internationaux (PNUE APELL)pour déterminer :
 - 1) les risques ou atteintes graves ou irréversibles
 - 2) les maîtrisables ou non maîtrisable ou difficilement prouvable
- 3) envoi à l'extérieur des échantillons à grand risques pour des recherches poussées

c. Ce processus ou cette action a-t-il eu des retombées positives ou négatives?

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante.

| <u>Positives</u> | | <u>Négatives</u> | |
|---|--------------------------|--|--------------------------|
| Bienfaits pour l'environnement ou la santé | X | Répercussions sur l'environnement ou sur la santé | <input type="checkbox"/> |
| Bénéfice économique | <input type="checkbox"/> | Retombées économiques | <input type="checkbox"/> |
| Amélioration de l'image du gouvernement ou du secteur industriel | X | Les remplacements ou les solutions de rechange n'ont pas marché. | <input type="checkbox"/> |
| Amélioration du moral du gouvernement ou du public | <input type="checkbox"/> | Le public a mal réagi | <input type="checkbox"/> |
| Améliorations pour les outils scientifiques ou les processus de prise de décision | <input type="checkbox"/> | <u>Autres</u> : Aucune suite pour les décisions futures en vue de l'application du principe de précaution n' été entreprise | X |
| Autres ? | <input type="checkbox"/> | | |

Lorsque vous avez répondu oui, veuillez donner quelques détails ou fournir les liens à d'autres informations.

Le promoteur a fait des efforts considérables en collaboration avec l'état les ONGs et la population cible pour remédier les impacts négatifs de l'accident

Les décisions prises lors de cette accident aurait dû être le point de départ pour la mise application du principe de précaution dans le futur. Ce qui n'a pas été le cas.

d. A l'issue de ce processus ou de cette action, vous êtes-vous heurté à des conséquences inattendues?

Positives **X**–Veuillez étoffer votre réponse

L'état (Min Environnement et Min Industrie) ont réagi dans l'immédiat et ont fait appel à ces techniciens avec l'appui des experts nationaux pour intervenir

Négatives **X** - Veuillez étoffer votre réponse

Lors de l'incident, les décisions ont été prises au cas par cas sans considérations d'une suite à long terme

-
4. Au sein de votre pays ou de votre organisation, y a-t-il des cas spécifiques où le principe de précaution n'a pas été appliqué (décisions qui ont été prises sans tenir compte de risques chimiques incertains) aboutissant à des conséquences fâcheuses?

Oui Non

Si la réponse est oui, veuillez indiquer en quelques mots si les processus de prise de décision ont été modifiés en conséquence et comment ils l'ont été.

5. Existe-t-il sein de votre gouvernement des mécanismes destinés à revoir les décisions qui ont été prises sur la base du principe de précaution ou à la lumière de l'incertitude lorsque de nouvelles données sont disponibles?

Oui Non

Si la réponse est oui, veuillez décrire ces mécanismes en quelques mots et comment on peut y avoir recours pour modifier les décisions, les mécanismes de décision ou les outils

Leçons tirées de l'application du principe de précaution en matière de gestion des produits chimiques

6. Au moment d'appliquer le principe de précaution dans le cadre de la gestion des produits chimiques ou de prendre une décision portant sur la gestion de produits chimiques en cas d'incertitude, quels sont les principaux obstacles auxquels se heurte votre pays ou organisation?

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante.

- | | |
|--|-------------------------------------|
| - La capacité scientifique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| - Le manque d'information scientifique | <input type="checkbox"/> |
| - Les problèmes juridiques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| - Les défis techniques | <input type="checkbox"/> |
| - Les problèmes financiers | <input type="checkbox"/> |
| - Les problèmes d'ordre commercial | <input type="checkbox"/> |
| - Autres ? | <input type="checkbox"/> |

Lorsque vous avez coché une case, indiquez en quelques mots ce que ces obstacles impliquaient et comment vous les avez surmontés, et si vous n'y êtes pas encore parvenus, comment vous pourriez le faire.

Un bonne prise de décision est surtout conditionnée par les capacités techniques à évaluer les impacts des dangers chimiques.

Les problèmes juridiques concernent plutôt l'implication et la volonté de l'état à agir au devant des impacts vis à vis de leurs sources et origines.

Ces problèmes existent-ils aussi lorsqu'il s'agit de prendre des décisions et de mener des actions en cas de risques reconnus?

Oui Non

Prochaines étapes

7. Qu'est-ce qui fait le plus défaut à votre pays ou à votre organisation pour appliquer de façon plus efficace le principe de précaution (ou prendre des décisions en cas d'incertitude) et surmonter les obstacles auxquels il se heurte lorsqu'il lui faut prendre des décisions en matière de gestion de produits chimiques?

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante.

- | | | |
|----------------------------------|---|--------------------------|
| <input checked="" type="radio"/> | Données sur la toxicité des produits chimiques ou les risques qu'ils présentent | X |
| <input type="radio"/> | Outils pour les classer par ordre de priorité | <input type="checkbox"/> |
| <input type="radio"/> | Outils d'évaluation des risques | <input type="checkbox"/> |
| <input type="radio"/> | Outils ou cadres permettant de prendre des décisions | <input type="checkbox"/> |
| <input type="radio"/> | Assistance technique en matière de mécanismes d'évaluation des risques | X |
| <input type="radio"/> | Assistance technique en matière de mécanismes de gestion des risques | X |
| <input type="radio"/> | Soutien financier pour la mise en oeuvre | X |
| <input type="radio"/> | Dialogue international | <input type="checkbox"/> |
| <input type="radio"/> | Partage d'informations pour mieux comprendre les différents aspects du problème | <input type="checkbox"/> |
| <input type="radio"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

Lorsque vous avez coché une case, veuillez donner quelques détails ou fournir les liens à d'autres informations

- Sur les données sur la toxicité : C'est plutôt le problème d'accès aux informations et échange d'information sur les toxicités qui font défaut
- L'assistance technique en matière d'évaluation et de gestion des risques par les experts internationaux est primordiale pour renforcer les capacités nationales
- Le soutien financier doit être pérenne : Il faut la volonté politique de considérer la gestion des produits chimiques comme parmi les éléments qui sous-tendent le développement durable et de lutte contre la pauvreté et d'octroyer de ce fait un budget au niveau de l'état.

8. Pouvez-vous donner brièvement votre avis sur certaines préoccupations concernant l'application du principe de précaution en matière de sécurité chimique?
Veuillez donner quelques détails ou fournir les liens à d'autres informations

Son application devra faire effectivement l'objet d'un débat international tel qu'il est prévu dans le prochain Forum V, voire jusqu'à l'inclure dans une autre rencontre de discussion internationale après le Forum pour l'approfondir car en effet elle est encore en phase latente au niveau de beaucoup de pays surtout ceux en voie de développement alors que le principe de précaution pourrait beaucoup aider à remédier les risques et dangers

9. Détenez-vous d'autres informations sur les outils et les modalités d'application du principe de précaution qui s'avéreraient utiles pour éclairer les débats ?
Veillez avoir l'obligance de fournir toute documentation complémentaire ou les liens web.

NON

Notez bien: en l'absence d'autres précisions indiquées, ces réponses seront affichées sur le site web de l'IFCS.